

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'Église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une messe. — IV Union Saint-Jean. — V Le Canada catholique et l'épiscopat portugais. — VI M. le chanoine Lussier. — VII M. l'abbé Jean-Baptiste Morin. — VIII Le catholicisme au Canada. — IX Une mise au point. — X Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 21 janvier

On annonce :

La neuvaine de la Purification le 24 ou le 26 (1).

En quelques églises, la solennité anticipée (au 28) de la Purification (bénédictio des cierges non anticipée).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 21 janvier

Fête de la Ste Famille, **double de 2e cl.**; mém. de Ste Agnès et du 3e dim. après l'Épiph.; préf. de Noël; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o des Ss. Vincent et Anastase, 2o de Ste Agnès, 3o du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 28 janvier

Dans les églises paroissiales qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 4 février, l'on doit anticiper en ce jour celle de la Puri-

(2) En faisant cette neuvaine, même privéement, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 24 janvier au 1er février pour la fête, ou du 26 janvier au 11 février pour la solennité).